

Thierry Velu

Pour Urgence SDF

# Manifeste

**Destiné aux candidats à l'élection présidentielle de 2022**

---

*« Nous nous croyons humain ; pourtant, nous laissons des personnes vivre  
et mourir à la rue. »*

*Thierry Velu*

---

Thierry Velu  
Président de l'association Urgence SDF

## AVANT-PROPOS

Question posée aux candidats à la présidentielle 2022 qui porte sur une situation compliquée, humainement douloureuse et politiquement sensible, à savoir celle des personnes sans domicile fixe, que l'on nomme les « SDF » ; mais surtout sur leur volonté et leur désir de les sortir de la rue.

### **Qui sommes-nous ?**

En 1999, l'ONG des pompiers humanitaires du GSCF était créée. Dix ans plus tard, à la suite d'un hiver particulièrement rigoureux, Thierry Velu, président du Groupe de Secours Catastrophe Français, se rapproche des personnes SDF et décide de répondre à l'urgence, qui, chaque année, est présente à nos portes.

Dans un premier temps, et très rapidement, un kit de soutien pour les personnes à la rue, appelé également « kit de survie », est mis en place.

Ce kit a pour objectif de fournir une assistance aux personnes SDF non prises en charge dans des foyers d'accueil.

Trois ans après, l'association constate que ces personnes sont totalement invisibles de la société. En 2013, le président du GSCF met en place un ruban vert, signe distinctif de soutien envers les personnes SDF.

Parallèlement, le GSCF interpelle les pouvoirs publics afin de trouver des solutions pour les personnes que nous appelons hypocritement « SDF ».

En 2014, un livre est publié : *Si vous saviez ! La rue, une réalité* (auteur : Thierry Velu).

En 2018, nous diffusons un manifeste pour un changement de politique concernant la prise en charge des personnes à la rue.

Face à cette situation, qui, à notre époque, ne fait que s'aggraver, et dans l'objectif d'être mieux entendus et de faire changer notamment la prise en charge des personnes à la rue, le président du GSCF a décidé de créer une association destinée uniquement à l'urgence envers les personnes SDF.

Notre objectif, au-delà d'un soutien matériel dans l'ensemble de la France pour les personnes à la rue, est également de changer la prise en charge de ces personnes, devenue totalement archaïque à notre époque.

## INTRODUCTION

Face à une crise humanitaire majeure ne pouvant se résoudre par de simples mesures au compte-gouttes, la France doit prendre ses responsabilités et mener une réflexion en profondeur pour endiguer la misère qui est celle de milliers de personnes laissées pour compte.

Malgré un système de prestations sociales très développé dont l'objectif est de venir en aide à la population disposant de faibles ressources, force est de constater que les taux de non-recours des potentiels bénéficiaires sont élevés. Stigmatisation liée à l'assistanat, méconnaissance des dispositifs et complexité bureaucratique sont autant de barrières à l'obtention d'une aide.

Fragilisés économiquement, nombreux sont ceux qui tombent dans la précarité la plus totale.

Le système actuel ne permet pas d'apporter une solution pérenne et entretient la précarité de ceux qui n'ont rien. L'offre de prise en charge des SDF est rendue illisible par sa diversité, et les centres d'hébergement manquent de place pour accueillir une demande toujours grandissante. De plus, la question de la qualité de l'offre proposée se pose, car de nombreux sans-abri n'ont pas recours aux centres pour des raisons de manque d'hygiène et d'insécurité.

## LA MISÈRE

Malgré notre développement soi-disant moderne qui respecte les droits de l'homme, des personnes vivent en France dans la plus grande misère, et bien souvent loin des regards et dans une totale indifférence. Pourtant, vivre, ou plutôt survivre, à la rue, constitue une épreuve permanente. Y abandonner des gens est une atteinte aux droits de l'homme. Des mesures ont certes été prises ces dernières années pour ouvrir davantage de places en centres d'hébergement, surtout l'hiver, mais elles restent insuffisantes et inadaptées. On sait aussi que le SAMU social (115) est régulièrement saturé et qu'il ne peut répondre à toutes les demandes. Les centres d'hébergement d'urgence proposent un abri pour une nuit dans la perspective d'orienter vers une structure adaptée permettant de plus longs séjours. Or, aujourd'hui, ces orientations sont impossibles, car le dispositif est engorgé, et les centres d'hébergement d'urgence saturent d'ailleurs à leur tour. Là aussi, ce phénomène a déjà été mis en évidence. Chaque hiver (l'hiver rendant la chose plus visible que l'été) montre ainsi les lacunes de notre société à protéger les citoyens les plus démunis et livrés à eux-mêmes, ces citoyens que l'on regroupe, assez hypocritement, sous la bannière de « SDF » pour « sans domicile fixe ». Chaque année, les mêmes discours d'appel pour des logements sont effectués et de nouveaux projets sont annoncés aux médias. On assiste aux mêmes reportages en période de froid, aux mêmes coups médiatiques de ministres se rendant dans un centre d'accueil, nettoyé et souvent remis à neuf avant leur passage, aux mêmes enquêtes d'investigation des médias dénonçant par ailleurs des lieux d'accueil insalubres ou la non-prise en charge des personnes par le 115...

*Et rien n'avance, au contraire, cela empire !*

*Des promesses... et pourtant une généralisation du problème*

Nous n'avons pas oublié le « zéro SDF » promis par Lionel Jospin lors de sa campagne présidentielle de 2002 ; pas davantage les propos de Nicolas Sarkozy, en décembre 2006, à Charleville-Mézières : « Je veux que, d'ici à deux ans, plus personne ne soit obligé de dormir sur le trottoir et d'y mourir de froid. Parce que le droit à l'hébergement est une obligation humaine. Si l'on n'est plus choqué quand quelqu'un n'a pas de toit et qu'il est obligé de dormir dehors, c'est tout l'équilibre de la société qui s'en trouvera remis en cause. »

En janvier 2008, encore, François Fillon faisait des « SDF » un « chantier prioritaire ». C'était après l'installation spectaculaire de tentes le long du canal Saint-Martin par Les Enfants de Don Quichotte.

En 2017, nous avons interpellé Emmanuel Macron pour lui faire part de nos idées (des idées de bon sens) à la suite de ses propos de juillet 2017 où il avait promis que personne ne dormirait dehors à la fin de l'année.

Aujourd'hui, les mêmes discours, les mêmes paroles se répètent, et, à chaque début d'hiver, la France redécouvre ses pauvres de façon épisodique, et s'inquiète (à raison) de leur hébergement. Les sans-abri sont, hélas, devenus ce que le jargon des médias appelle « un marronnier », à savoir un sujet d'article récurrent. Mais à ce jour, le seul changement constaté est malheureusement l'accentuation du nombre de SDF...

Le risque à la fin de cette catastrophe sanitaire de la COVID -19 est de voir doubler le nombre de sans-abri dans les prochaines années.

## SDF

L'acronyme SDF (pour sans domicile fixe) est apparu au XIX<sup>e</sup> siècle sur les registres de police pour désigner la population sans domicile fixe.

*« Le mot intègre les significations de sans-logis (absence de logement), de sans-abri (victime d'une catastrophe), de clochard (figure pittoresque n'appelant pas d'intervention publique structurée), de vagabond (qui fait plutôt peur) ou encore de mendiant (qui sollicite dans l'espace public). »*

C'est un comble pour une désignation qui repose, avec la préposition « sans », sur une référence à l'absence, au manque, à ce qui n'est pas ! Appeler aujourd'hui « SDF » les personnes à la rue, c'est-à-dire au regard de ce qu'elles n'ont pas, est symboliquement très fort, mais peut également générer des connotations négatives de passivité, de « hors des normes »...

Ainsi, vous l'avez compris, le mot SDF dans la langue française fait plus propre que celui de clochard.

### ***Qui exclut qui ?***

« SDF » : un sigle de trois lettres qui nous rappelle la misère en France ; trois petites lettres, mais des centaines de raisons de se retrouver dans la rue. Chaque individu a son histoire, son parcours. Divorce, perte d'emploi, faillite, surendettement, dépression, maladie... : de nombreux facteurs sont à l'origine de la rupture conduisant ces hommes et ces femmes à la rue. Mais la réalité des personnes sans domicile est le plus souvent méconnue des Français. Lors d'une discussion, en famille, entre amis, entre collègues, le mot SDF est-il à peine prononcé que le débat est déclenché sur le choix d'être dans cette situation, de nombreux interlocuteurs étant persuadés que la personne SDF a voulu être dans la rue. Image du fainéant qui préfère l'assistanat plutôt que de fournir des efforts, et toujours cette question de l'apparence physique qui revient... Les images les plus courantes sont celles d'un être alcoolique, sale, crasseux, puant, vecteur de maladies ; un individu qui aurait choisi la situation de ne plus choisir. Parler de la négligence corporelle nous amène à évoquer le manque de moyens matériels dont les personnes sans domicile sont victimes, manque qui, inévitablement, aboutit à de telles conséquences de négligence corporelle. Il serait cependant excessif d'associer

automatiquement délaissés de l'apparence et manque de moyens : en effet, malgré leur extrême pauvreté, certains sans-abris mobilisent beaucoup d'efforts pour tenter de rester propres.

Contrairement à ce que l'on pense, beaucoup de personnes sans abri disposent d'un travail ou poursuivent des études, et peuvent donc difficilement être qualifiées de « marginaux ». Mais le monde semble fait d'employés, de chefs d'entreprise, de fonctionnaires, de commerçants... C'est sur ce type de classification socioprofessionnelle que la société s'appuie généralement pour parler d'elle-même, et ainsi catégoriser les classes sociales en groupes. Les personnes à la rue, « SDF », sont plus ou moins dans la situation de l'étranger qui se trouve pour ainsi dire matériellement en dehors du groupe dans lequel il réside. Malgré leur visibilité, elles sont devenues invisibles. Pourtant, aucun groupe social n'est à la fois plus visible et plus facilement identifiable que les personnes SDF, malheureusement considérées parfois comme du mobilier urbain que l'on déplace et replace au gré des saisons.

## **La mortalité chez les personnes à la rue**

### Âge

L'âge moyen de décès des personnes sans domicile est de 49 ans (tranche allant en réalité de 4 à 94 ans), contre 77 ans comme moyenne d'âge générale pour les Français, soit un écart de 28 ans entre ces deux populations.

Il faut savoir qu'au sein de la population sans domicile, environ 90 % des décès surviennent avant 65 ans, contre 25 % dans la population générale.

### Genre

Les personnes sans domicile qui sont décédées prématurément sont très majoritairement de sexe masculin (92 % d'entre elles).

### Saison

Contrairement aux idées reçues, il semblerait qu'on ne puisse pas totalement lier mortalité et saisonnalité, les décès des personnes sans domicile survenant tout au long de l'année, avec, effectivement, une surreprésentation en hiver, mais qui reste légère (30 % en hiver, 22 % au printemps, 20 % en été et 28 % en automne). Il faut aussi préciser, comme l'ont relevé les

chercheurs chargés de ces études, que ces écarts peuvent, au moins en partie, s'expliquer par une mobilisation sociale et médiatique plus importante en hiver et en automne.

### ***Résultat d'une enquête d'Urgence SDF***

Plus de 70 % des personnes rencontrées ne souhaitent pas faire appel à une structure d'accueil.

Les motifs évoqués le plus souvent sont de trois ordres :

- peur des foyers, agressions, vols, etc. ;
- personne vivant dans son véhicule, caravane ou abri, etc. ;
- non-prise en charge du compagnon canin.

En ce qui concerne le motif « Peur des foyers », nous retrouvons, par ordre d'évocation, les motifs suivants :

- violences ;
- vols ;
- manque d'hygiène (risque d'infections parasitaires, odeurs, maladies, etc.) ;
- problèmes d'alcool et de drogue.

Le motif « Raisons diverses » correspond à : prise en charge trop courte et séparation des couples.

## **KIT DE SURVIE**

En 2010, le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF) met en place un sac d'accompagnement (kit de survie) pour aider les SDF durant l'hiver.

Ce kit est dorénavant distribué par l'association Urgence SDF.

### Comprendre la raison de la création du kit de survie

Plus d'un appel sur deux au 115, le numéro d'urgence pour les SDF, reste sans réponse faute de places disponibles dans les structures d'accueil. Au manque de moyens vient s'ajouter une explosion des demandes d'hébergement d'urgence...

Afin de proposer une alternative au manque crucial de places, nous avons souhaité créer un sac d'accompagnement (ou kit de survie). Ce sac, grâce à sa composition, répond à des besoins spécifiques étudiés avec les personnes à la rue.

### Un sac unique en France (en attendant de vraies solutions...)

Le sac d'accompagnement pour les personnes sans domicile fixe a été conçu en collaboration avec des personnes vivant dans la rue. Chacun des accessoires qui composent le sac a ainsi été étudié et pensé avec les personnes de la rue, des associations et notre service Santé.

Lors de notre étude pour sa conception, nous nous sommes aperçus que les personnes SDF recevaient bien souvent des effets d'occasion éclectiques (vêtements, couvertures, sacs, livres, etc.), remis de manière rarement équivalente. En effet, structures et particuliers donnant aux personnes sans domicile fixe en fonction de ce qu'elles ont, la nature et la qualité des objets peuvent s'avérer très variables.

Nous avons souhaité, par souci d'équité, que le sac et son contenu soient identiques pour chaque bénéficiaire.

Le sac est réétudié chaque année, en fonction des retours quant à son contenu.

Le concept de ce sac, par sa réalisation et son contenu, constitue un projet unique en France. Bien entendu, nous soutenons et encourageons toutes les structures qui œuvrent dans la distribution d'effets vestimentaires ou de sacs à poursuivre leurs actions. L'ensemble des actions en faveur des personnes SDF ne seront jamais trop nombreuses pour traiter leur souffrance.

*Nous sommes bien conscients que cette action ne constitue pas une solution suffisante et que ce sac servira uniquement de kit de survie afin de passer l'hiver.*

La véritable solution serait un toit pour tous avec un suivi et surtout une écoute...

## Des idées, mais surtout des solutions

**« Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne » (article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme).**

« 1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté » (article 25.1 de cette même déclaration).

Pourtant, plus de 150 000 personnes, dont au moins 20 000 enfants vivent de façon durable dans la rue ou ont recours à des séjours répétés dans des centres d'hébergement.

La persistance et l'aggravation du phénomène montrent bien que notre société ne parvient pas à traiter véritablement l'exclusion. Alors, que faire ?

Certes, il n'existe aucun remède miracle, et chaque personne à la rue reste un cas unique, même si, bien souvent, les motifs de l'exclusion demeurent identiques, en tous les cas catégorisables, identifiables et définis pour la plupart d'entre eux.

Aucun gouvernement ne semble avoir travaillé à ce jour pour traiter le problème des SDF à la racine, ceci causant un engorgement des centres d'hébergement pour les personnes en grande précarité qui devraient être prises en charge.

Afin de désengorger les centres, des mesures ont été mises en place en limitant la durée d'hébergement, et ainsi en remettant à la rue une personne sans se soucier de son avenir et en oubliant qu'elle est un être humain, avec un cœur et des pensées. Comment sortir de la rue dans de telles conditions et reprendre confiance en la société ? Imaginez l'état psychologique de cette personne livrée à elle-même, chaque jour étant un combat pour survivre...

***Le système est inefficace, et tout ce qui est fait pour le consolider renforce cette inefficacité, voire cette incompétence.***

**Renforcer les mesures d'hébergement** : la France, parmi d'autres points, se distingue par la diversité, mais aussi l'inutile complication de son offre de prise en charge dans les différents types d'hébergement. Il demeure primordial de rationaliser l'attribution des prises en charge et de disposer en la matière d'un cadre clairement défini pour les hébergements d'urgence, de résidences alternatives et autres. En clair, il faut éviter le court séjour et privilégier le long terme, notamment après un hébergement d'urgence.

**Agir en amont** : nous devons également penser au-delà de l'hébergement. Il faut interrompre l'hémorragie de la mise à la rue en mettant en place une agence nationale qui prendrait immédiatement en charge les personnes à risque et/ou susceptibles de se retrouver à vivre dehors, et ainsi éviter les ruptures qui conduisent à une telle exclusion : expulsions de locataires honnêtes, vivant une situation imprévisible, passage dans des institutions (prisons, hôpitaux...), perte d'emploi, séparation, etc.

À ce jour, nous pouvons comparer les acteurs sociaux aux pompiers qui épuiserait une maison inondée sans penser à fermer préalablement le robinet... Il faut couper l'arrivée des sans-abri en amont, au niveau des accidents de la vie.

**Changer la bureaucratie** : les personnes SDF demeurent dans la catégorie des personnes les plus fragilisées de notre société, et la France a réussi à mettre en place un système des plus complexes de prise en charge... Les services se croisent, les compétences se chevauchent entre État, départements, mairies, associations, autres organismes...

Souvenez-vous, à l'été 2011, Xavier Emmanuelli, fondateur du SAMU social de Paris et ancien secrétaire d'État, a quitté la présidence de la structure d'aide d'urgence aux personnes sans abri, que l'État finance à 92 %, évoquant une situation budgétaire qui « *n'est plus gérable* ».

*« L'urgence sociale, personne n'y croit, ça appartient aux petits hommes gris, comme disait Nietzsche. Les technos, les mecs qui pensent structure, budget, et pas soucieux de l'autre. »*

Il ajoute : « *C'est comme dans le dessin animé de Tex Avery, tout le monde se refile le bâton de dynamite avant qu'il pète. On est dans le "c'est pas moi, c'est toi" : c'est du ressort de l'État, non, c'est de celui de la mairie. Ils se tirent dans les pattes, ils n'ont pas les mêmes objectifs, c'est à celui qui ne paiera pas ou, au contraire, qui se dira le plus généreux. Je me suis battu toute ma vie, je ne veux pas couvrir ça. »*

Dans certaines villes, l'aide aux sans-abri peut être démultipliée entre le SAMU social et les nombreuses associations : un sans-abri peut parfois voir surgir plusieurs associations dans sa journée pour lui proposer une couverture, un café... sans trouver de solution à son problème. Sans parler de ceux qui sont totalement oubliés suivant le lieu où ils se trouvent.

Ce manque de coopération, voire cette anarchie, relève d'un manque d'informations et de moyens mis à la disposition des associations. Il n'est aucunement question de s'immiscer dans la gestion des associations, mais une agence ou un serveur internet permettrait aux structures d'échanger sur leurs actions et sur les personnes rencontrées, et surtout d'aider plus efficacement en partageant le travail et les moyens. Il reste important que les mairies soient informées des actions en cours dans l'objectif d'essayer ensemble de réduire le nombre de personnes SDF.

**Résoudre les incohérences du SAMU social :** Urgence SDF, comme d'autres acteurs, a constaté des dysfonctionnements dans la prise en charge du 115.

Dans nos maraudes, nous avons été surpris de trouver des incohérences, notamment dans le refus du 115 de prendre en charge des personnes par manque de place alors que des places sont disponibles.

**Responsabiliser les personnes sans abri :** arrêter d'infantiliser les personnes à la rue pour mettre en place une confiance mutuelle.

**Procéder à une évaluation des services :** proposer aux personnes sans abri des questionnaires de satisfaction concernant les établissements médico-sociaux et les services d'urgence.

**Agir de façon pérenne :** mettre en place des mesures d'accompagnement pour aider les personnes sans abri à se réinsérer et à retrouver emploi et logement.

Le système de l'aide aux personnes SDF doit être totalement revu et corrigé en France, la première des mesures étant la mise en place de moyens en amont afin d'éviter qu'une personne se trouve confrontée à la rue sans avoir l'espoir d'un retour à une vie normale.

Le point le plus important reste le logement accessible aux plus démunis tout en évitant l'assistanat. En effet, il est primordial de trouver des solutions d'aide en proposant une réinsertion et un travail en échange d'un logement et de ressources. Nous devons mettre un terme à l'assistanat. Pensons à ce proverbe de Lao Tseu : « Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours. »

L'assistanat n'a jamais résolu les problèmes de notre société. Bien au contraire, il entretient la misère et provoque chez certains citoyens le mépris de la facilité de l'aide.

Autre objectif à viser : trouver des mesures pour redonner confiance aux personnes à la rue.

Dans la masse des personnes à la rue, il faut savoir que certaines y sont depuis bien longtemps, trop longtemps. Ces personnes refuseront d'être aidées, et préféreront la rue à l'hébergement. La personne SDF, qui subit depuis des années les difficultés des services de l'État, développera une argumentation reposant sur des théories très critiques vis-à-vis du système de prise en charge. Il ne faut donc pas négliger l'importance du temps de discussion et d'échange à passer afin de permettre l'instauration d'une relation de confiance, qui seule

permettra à la personne sans domicile de retrouver confiance dans ce que l'on peut lui proposer.

D'autres personnes, mais plus rares, ont fait le choix volontairement de se détacher de la société, mais, pour ceux qui attendent une aide et souhaitent s'en sortir, il est grand temps de changer et de réformer notre système.

Il est essentiel que l'État se modernise dans une optique de prise en charge des personnes SDF s'inscrivant dans une véritable logique de service public. Pour ce faire, il est important de notamment s'attacher à mettre en place des standards minimaux, à la fois de prise en charge et de qualité de service. Il s'agit d'assurer un accueil digne aux sans-abri...

## **Mesdames et Messieurs les candidats à l'élection présidentielle de 2022,**

Tout chef d'État souhaite réaliser des économies pour son pays, mais aussi aider et soutenir les plus vulnérables. Quand je parle de soutenir, je ne parle pas de l'assistanat, qui déshumanise les personnes sans permettre de trouver des solutions.

Des solutions existent pour les personnes à la rue et, contrairement à ce que nous pouvons penser, elles coûteraient moins cher à la société que les millions d'euros dépensés, comme cela est réalisé chaque année pour notamment entretenir la misère. Avez-vous une idée de ce que coûtent les nuits d'hébergement en période hivernale chaque jour à l'État ?

Nous parlons d'un million d'euros par jour.

Nous pouvons prendre nos calculatrices : si aujourd'hui nous tentions de sortir les personnes qui le souhaitent de la rue, la France réaliserait des économies.

Le risque de développer une maladie mentale est multiplié par dix quand on vit dans la rue. Et pourtant, on ne change rien.

Ayons du bon sens : une personne à la rue a un impact financier important sur la société. Elle se rend aux urgences, au centre médico-psychologique, en prison ou encore dans des structures d'hébergement temporaire, et elle mobilise des services publics (pompiers, policiers, SAMU social...). La rue est une prison et un combat quotidien inhumain, et, après quelques années passées à la rue, il est impossible de s'en sortir sans séquelles.

Il serait utopique de croire au zéro SDF. Néanmoins, vous pouvez, si vous êtes élu, mettre en place tout ce qui est possible pour éviter la rue.

Dans un premier temps, il faut créer des agences nationales afin de trouver des solutions immédiates pour une personne à la rue, et, plus en amont, lui éviter la rue. Il est indispensable de permettre aux personnes de rebondir sans obligatoirement passer par un assistanat, mais plus par un soutien et un suivi en collaboration avec des entreprises, et pourquoi pas des familles d'accueil qui se chargeraient de ces personnes le temps qu'elles puissent rebondir.

Incroyable mais vrai, la France dépense plus en laissant souffrir et en faisant mourir des personnes à la rue qu'en leur tendant la main.

La question est simple : « Pensez-vous agir, si vous êtes élu, ou simplement continuer à fermer les yeux ? »

**Mesdames et Messieurs les candidats, en restant neutre sur une situation d'injustice et de laxisme, vous choisissez le côté de l'opresseur.**

Recevez, Mesdames et Messieurs les candidats, mes salutations les plus respectueuses.

Thierry VELU

Président - Fondateur de

 Urgence SDF



« Le droit sans dignité n'est que médiocrité et la dignité sans droit n'est que déraison. »  
Blaise Pascal

**ETYMOLOGIQUEMENT, EST RESPONSABLE CELUI QUI EST CAPABLE  
DE « RÉPONDRE » DE SES ACTES.**

La responsabilité se dit à propos du choix que nous faisons d'entreprendre telle ou telle action. Elle suppose que l'action d'une personne a toujours un effet, qui peut être positif ou négatif. Cela signifie que toutes les situations humaines mettent en jeu notre responsabilité, de manière plus ou moins décisive.

Ainsi nous ne sommes pas responsables seulement de ce que nous faisons, mais aussi de ce que nous ne faisons pas : si nous sommes humains, nous pouvons agir et si nous n'agissons pas alors que nous le pouvons, c'est notre choix, et nous sommes responsables de ce choix et de ses conséquences. Il existe d'ailleurs une responsabilité juridique par omission.

A l'inverse d'une approche strictement déterminée, l'idée de responsabilité soutient que l'homme ne choisit certes pas toujours la situation dans laquelle il se trouve, mais qu'il demeure libre et capable, par son action, de briser l'engrenage des déterminations.

Même quand il est difficile de savoir quoi choisir, ou quand le choix comporte un risque, notre pouvoir de choisir demeure et nos actions comme nos abstentions engagent toujours notre responsabilité.

**Ainsi, plus encore qu'un pouvoir, choisir est un devoir.**



Urgence – SDF 1-3 Allée Lavoisier – 59650 Villeneuve d’Ascq

@urgence-sdf@pompiers-gscf.org

[www.urgence-sdf.fr](http://www.urgence-sdf.fr)